

Les proverbes de janvier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 107

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dire les fermières, car c'est à elles qu'incombent les soins des animaux de basse-cour, qui prennent la précaution d'enlever journellement le fumier, de nettoyer de temps à autre les perchoirs, échelles, poudroirs, etc., et de les laver à l'eau.

Pourquoi, peut-on leur demander. Ont-elles chaque jour le nettoyage de leur habitation ? Elles savent parfaitement qu'elles ne peuvent se soustraire à ce soin sans risquer de se voir envahir par les maladies qui, dans la majorité des cas, ont leur origine dans la malpropreté.

Le cas n'est-il pas applicable à l'habitation de nos animaux de basse-cour qui, pas plus que nous, ne sont réfractaires aux maladies ?

Un local sain et sec ; des lavages et badigeonnages suivis, surtout pendant la saison estivale, nourriture substantielle et boisson propre, et avec cela on ne verra pas, à certaines époques, nos poulaillers décimés par des affections épidémiques si préjudiciables à la bourse du cultivateur.

Une autre condition à observer, c'est d'éviter l'agglomération des animaux, surtout dans un local trop restreint ou mal aéré. Cette aération est essentielle ; elle doit se faire par un nombre suffisant d'ouvertures, garnies intérieurement d'une grille à mailles fines et qui peuvent être fermées extérieurement par des volets pouvant servir, pour ainsi dire, de paravent contre les ardeurs du soleil.

Suivant l'espace dont on dispose, les animaux seront logés par groupe de dix, quinze, vingt ; de la sorte, ils sont plus isolés, et moins exposés à l'attaque des épidémies.

Quant à l'alimentation, nous avons dit, au début, qu'elle doit être substantielle ; il faut également la varier souvent et exciter l'appétit, de temps à autre, par des friandises : vers, larves, viande. Trois distributions par jour sont préférables à deux. A l'eau de boisson toujours propre et fraîche, on ajoutera quelques pincées de sulfate de fer, un gramme par litre environ, qui agit préventivement par ses propriétés antiseptiques.

Que la fermière observe ces quelques conseils, d'une application si facile et si peu coûteuse, et elle verra toujours la prospérité régner dans sa basse-cour, et les faibles bénéfices qu'elle paraît en retirer devenir grands.

JEAN D'ARAULES.

LES

PROVERBES DE JANVIER

Les cultivateurs, observateurs attentifs des phénomènes de la nature et des coïncidences du temps avec certains mois et certains jours, ont fixé le résultat de leurs observations en des proverbes et dictons qui sont une tradition dans la plupart de nos campagnes. Nous avons cru intéressant d'en rechercher et réunir les principaux, et nous pensons être agréable à nos lecteurs en publiant chaque mois ceux d'actualité. Ils y trouveront matière à comparaisons nombreuses et curieuses. Voici donc ceux de janvier :

D'abord cette recommandation que les intéressés se chargeraient bien de faire sans avoir besoin du proverbe :

Au nouvel an
Etrences aux enfants.

Et même aux grandes personnes, hélas ! Mais heureusement ça ne dure qu'un jour car le lendemain :

A la Saint-Basile
Paysanne file.

Les premiers jours sont pauvres en proverbes et il faut aller jusqu'à l'Épiphanie pour trouver ceux-ci :

Quand les rois sont clairs
Sur les toits vient la chenevière.

Soleil qui luit le jour des Rois
Fait deux hivers pour une fois.

Puisse-t-il donc faire sombre ce jour là, mais il faut une température douce le 9 car :

Le jour Saint-Adrien
Un trop grand froid ne vaut rien.

Ça n'empêche pas, malheureusement qu'il gèle ferme ce jour-là et les suivants. Et cependant :

D'habitude à la Saint-Maur
Moitié de l'hiver est dehors.

Mais, cultivateurs, attention ! Voici des dictons qui intéressent :

S'il pleut à la Saint-Guillaume (16)
Auras du blé plus que du chaume

S'il gèle au jour de Saint-Sulpice (19)
Le printemps sera propice.

S'il neige à la Saint-Sébastien (20)
La mauvaise herbe ne revient.

Janvier et février
Comblent ou vide le grenier.

Notons surtout celui-ci qui n'est pas avare de prédictions :

Si le jour de Saint-Paul le convers (25)
Se trouve beau et découvert
L'on aura en cette saison
Des biens de terre à grand foison
S'il pleut ou neige sans faillir
Le cher temps nous veut assaillir.

Et il faut aussi qu'il tonne puisque :

Tonnerre en janvier
Récolte en quantité.

Encore celui-ci pour les cultivateurs :

Pour laboureur et pour fermier
Mieux vaut voleur dans son grenier
Que voir son valet en janvier.
Les bras nus charger le fumier.

Et cet autre pour le 31 :

Le dernier jour de janvier
La gelée vaut du fumier.

Voici maintenant pour les vigneron, car le temps du mois semble avoir une sérieuse influence sur la vigne. Jugez-en plutôt :

S'il neige au jour Saint-Léonce (13)
Faudra que le tonneau défonce.

Saint-Antoine (17) sec et beau
Remplit cave et tonneaux.

S'il pleut à la veille Saint-Pierre (17)
La vigne est réduite au tiers.
Gelée du jour Saint-Fructueux.
Rend le vigneron malheureux.

A la Saint-Vincent (22)
Le vin monte au sarment
Ou s'il gèle il en descend.

Si le jour Saint-Ildefonse (23)
Le soleil clair et beau
Luit aussi grand qu'un chapeau
Faut prendre garde au tonneau
Si tu veux pas qu'il défonce.

Si le jour Saint-Julien (27) est trouble,
Il met le vin au double.

Quand Saint-Agnès (28) vient par le vent
Si le soleil est clairvoyant
Beaucoup de jus au sarment.

On voit que le mois de janvier est intéressant pour la viticulture. Citons encore pour le 30, fêtes de St-Hypolyte et Sainte-Martine, ces deux proverbes :

A la Saint-Hypolyte
Bien souvent l'hiver nous quitte.

Prends garde à la Saint-Martine
Car souvent l'hiver se mutine.

Et cet autre qui ne vous apprendra pas grand chose :

Troupe d'oiseaux cherchant pâture
Et si cassés vieillards fiévreux,
Sont bien plus que devant frileux
C'est signe avoir grande froidure.

Et remettons au mois prochain l'énumération des proverbes de février dont quelques-uns sont fort curieux.

LONDINIÈRES.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Stu maitin, en me raisaint pai ci temps de noi, de pieudge, de brussâles, i me fesô des grosses botenières pai lai fidiure, mon raisou ne copay ran di tot. Çoli me rapelê enne petête hichetoire airrivaie ai Delémont, ai y é quéque temps. Les hairbiès sont ordinairement in pô fargous, les vadais tchu tot.

In pore véye dogoyiè se présente in djo tchiè le coiffeur E. ai peu iy dié : « Dites-voi Monsieur an m'on dit que vos êtes bin tchairtabie, A-ce que vos n'airins pe lai bontay de me raisay po le nom de Duè ? I n'ai pe de sous, i ne serô vos payiè ; main, i n'ogerô quasi pu dinche me motray : i fay ai pavou é dgerennes ; ai me prançant po le peu l'ogé ! » Le hairbiè, malin comme in renay, se pensé : aïtends. Le ne veus pe iy veni doues fois ci devaint, te faire ai raisay po le nom de Duè. « Sietay-vos li, iy dié-t-é. Main vos ay enne foue hairbe, çoli ne veu pe allay tot seul. » Le pore véye se sieté, ai peu mon hairbiè de pare lai pu crouie allemelle qu'ai ne servait pu, ai peu de commencie ai railtay. Ai n'était pe inco à quart de sai bésaingne que des grosses légres iy coulint feu des euyes. Tot d'in cô, in gros mergat que se trovay dain l'arrière botiche, fesé in gros raileu, poche que qu'équ'un iy fratay chu lai coué. « Qu'à ce que ci tchait ? dié le coiffeur. — Oh, i me pense qu'an iy fay lai hairbe po le nom de Duè » répongé le patient. Le hairbiè comprené, ai peu prané le moyou de ses raisous po fini son travail. — Se ci coiffeur était piè ci, aïvô son bon raisou ! Le minne serait casiment bon po raisay les pores pou le nom de Duè.

Stu que n'a pe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 105 du *Pays du Dimanche* :

412. LOGOGRIPE.

Auberge. Auge. Berge. Auber.

413. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Serpent. Caché. Roses.

N° 2. — Brisez. Les. Cœurs.

N° 3. — Masque. Tombe. Reste. Héros. Evanouit.

N° 4. — Isthme. Sépare. Mers.

N° 5. — Bastille. Lettre. Cachet.

414 MOT CARRÉ.

C E R E S
E C O L E
R O U E N
E L E V E
S E N E F